

UNITE D'ENSEIGNEMENT (UE)

Catégorie : Paramédicale

Section : Sage-femme

Année : NB

Intitulé de l'UE : Sciences biomédicales 6

Langue(s) d'enseignement : Français

Coordonnées du service et/ou de l'enseignant responsable :

Adresse : Place Arthur Van Gehuchten, 4

CP : 1020 Ville : Bruxelles

TEL. : 02/474.56.00

Mail :

Nombre d'heures de cours : 45 Nombre de crédits : 5

Niveau du cycle : 1 et période : Q2

Position dans le cursus : Bloc 2

Cadre européen de certification :

Caractère obligatoire ou au choix individuel dans le programme ou option de l'étudiant :

Obligatoire

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

L'unité d'enseignement Sciences biomédicales 6 vise à permettre aux étudiants d'acquérir les compétences suivantes :

1. Impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle
2. Poser un diagnostic pré, péri et post-natal
3. Décider des stratégies en lien avec le ou les diagnostics posés
4. Assurer une communication professionnelle

Liste des UE prérequis et corequis :

Prérequis : néant

Corequis : sciences biomédicales 4

Autres connaissances ou compétences prérequis :

Maîtrise de la langue française

Description des objectifs et des contenus de l'UE :

Par l'activité d'enseignement intitulée «Pharmacologie 2», l'étudiant sera capable de comprendre les notions d'administration de médicaments chez la femme enceinte, d'appréhender les effets secondaires de certains traitements, de pouvoir prescrire et administrer des médicaments aux femmes enceintes, de pouvoir conseiller

objectivement les femmes en matière de contraception.

A cette fin l'étudiant abordera les éléments suivants :

- Traitements hormonaux.
- Médicaments antagonistes de l'inflammation et prostaglandines.
- Prophylaxie médicamenteuse de la femme enceinte.
- Substances agissant sur l'utérus gravide.
- Traitement de l'HTA chez la femme enceinte.
- Traitement du diabète.
- Anticoagulation et grossesse.
- Antibiothérapie.
- Médicaments agissant sur le tube digestif.
- Médicaments agissant sur le système nerveux (et psychotropes).
- Substituts du sang et du plasma.
- Médicaments contre-indiqués lors de la grossesse ou lors de la lactation.
- Traitement in utéro.
- Toxicologie
- Tératologie

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :

Pour chacune des activités d'enseignement, l'enseignement est un enseignement magistral comprenant de nombreux exercices et mises en situation et visant à l'interactivité avec les étudiants.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

L'évaluation est écrite et/ou orale en lien avec les acquis d'apprentissage attendus.

La pondération pour chacune des activités d'enseignement est la suivante :

- Pharmacologie 2 (5ECTS)

Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :

- Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- Exercer son raisonnement scientifique
- Sélectionner les informations à partir des sources de recueil adéquat
- Réaliser un examen clinique adapté à la situation
- Identifier le caractère physiologique ou pathologique de la situation
- Déterminer les conduites à tenir de manière autonome ou en collaboration dont les prescriptions autorisées
- Évaluer et réajuster les conduites à tenir
- Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré

Description des sources, des références et des supports (indiquer ceux obligatoire et ceux suggérés):

Outils

Les syllabus et power point des différentes activités d'enseignement constituent les outils de référence pour les activités d'enseignement de l'UE

Ressources bibliographiques

Cours de pharmacologie - ULB - Presses Universitaires de Bruxelles - 2003

Bayot, D, Faron, G, Pharmacologie pour les sages-femmes, De Boeck, 2011, 182p.